

Colombes, le 19 mai 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 MAI 2022

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Arkema s'est réunie le jeudi 19 mai 2022 au Palais Brongniart à Paris, sous la présidence de M. Thierry Le Hénaff, Président-directeur général.

Réunissant un quorum de 77,90 %, les actionnaires ont approuvé très largement l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration parmi lesquelles :

- l'approbation des comptes de l'exercice 2021 et la distribution d'un dividende de 3 euros par action qui sera mis en paiement à compter du 25 mai 2022 ;
- la ratification de la cooptation de M. Philippe Sauquet en qualité d'administrateur ;
- le renouvellement, pour une durée de quatre ans, des mandats d'administrateur de Mme Marie-Ange Debon, du Fond Stratégique de Participations et de M. Philippe Sauquet ;
- la nomination en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires, pour une durée de quatre ans, de M. Nicolas Patalano ;
- la politique de rémunération du Président-directeur général ainsi que les éléments de rémunération qui lui ont été versés au cours ou attribués au titre de 2021 ;
- la politique de rémunération des administrateurs, hors Président-directeur général, et les informations relatives à la rémunération 2021 des mandataires sociaux ;
- l'autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 38 mois, d'attribuer gratuitement des actions de performance ; et
- plusieurs autorisations financières.

Cette Assemblée générale a été l'occasion pour le Président-directeur général de revenir sur l'évolution et la performance du Groupe au cours de l'année 2021 dans un contexte mondial exigeant sur le plan opérationnel, avec notamment d'excellents résultats financiers et la poursuite du recentrage du portefeuille d'activités vers les Matériaux de Spécialités. Le très bon premier trimestre 2022 et les perspectives très solides sur l'ensemble de l'année ont été également soulignés par Marie-José Donsion, Directeur financier, lors de la présentation du chapitre sur les réalisations financières.

L'Assemblée a également permis faire un point sur le déploiement de la stratégie du Groupe en cohérence avec son ambition de devenir un leader des Matériaux de Spécialités. Les deux démarrages industriels majeurs attendu à l'été 2022 et plusieurs autres investissements en cours ont été rappelés et les nouvelles gammes de produits bio-sourcés, recyclables ou plus respectueux de l'environnement mises en avant, ainsi que, plus largement, la dynamique d'innovation sur les grandes tendances durables. Ainsi, M. Armand Ajdari, *Chief Technology Officer*, a illustré quelques innovations clés notamment dans les domaines de la mobilité propre et des matériaux composites, et Mme Virginie Delcroix, Directrice Développement Durable a commenté les orientations du Groupe en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Enfin, M. Thierry Pilenko, Président du Comité de nomination, des rémunérations et de la gouvernance a présenté les éléments principaux de la politique de gouvernance de la Société.

Les résultats complets des votes et la retransmission de l'Assemblée générale seront disponibles dans les prochains jours sur le site internet de la Société www.arkema.com à la rubrique Investisseurs/Assemblée générale.

Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, **Arkema** dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et durables. Avec l'ambition de devenir en 2024 un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema est aujourd'hui organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui leur sont dédiés et qui représentent 85,5% du CA du Groupe en 2021, les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaires compétitif et bien positionné. Arkema offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 9,5 milliards d'euros en 2021 et est présent dans près de 55 pays avec 20 200 collaborateurs.

Contacts Investisseurs

Béatrice Zilm	+33 (0)1 49 00 75 58	beatrice.zilm@arkema.com
Peter Farren	+33 (0)1 49 00 73 12	peter.farren@arkema.com
Mathieu Briatta	+33 (0)1 49 00 72 07	mathieu.briatta@arkema.com
Caroline Chung	+33 (0)1 49 00 74 37	caroline.chung@arkema.com

Société anonyme au capital de 742 860 410 euros – 445 074 685 RCS Nanterre

Arkema

420 rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes Cedex
France
T +33 (0)1 49 00 80 80
arkema.com

Suivez-nous sur :

 [Twitter.com/Arkema_group](https://twitter.com/Arkema_group)
 [Linkedin.com/company/arkema](https://www.linkedin.com/company/arkema)